



ACADEMIE DE POITIERS

Lettre de juillet 2022
de la Section Académique du
SNETAA FO
32, avenue Danton,
17000 La Rochelle
snetaa.s3.poitiers@gmail.com
<http://snetaa.poitiers.free.fr/>

214



SOMMAIRE :

- p.1 : Editorial de la Secrétaire Académique.
- P.2 : Retour de Congrès ; Vu au J.O. du 22 juin
- P.3 : Création des mandats du SNETAA ; Un premier Congrès syndical.
- P 4 : Carte des formations : Quelle vision pour la Région ? ; Mouvement : le SNETAA intervient efficacement.

Et si on parlait en vacances...

Tous les médias en parlent depuis quelques jours, LES GRANDES VACANCES. Celles qui opposent toujours une grande majorité de la population et les enseignants, ces chanceux ! Alors oui, parlons-en de ces vacances dont les médias ne possèdent visiblement pas les bonnes dates.

Au SNETAA, on sait que tous les collègues sont au moins mobilisés jusqu'au 12 Juillet. En plus des convocations habituelles : surveillances, corrections, jury de délibérations, les obligations de routine perdurent / conseil d'administration, réunions avec les collègues, rangement des salles, préparation de rentrée...

Pour la rentrée le SNETAA a reçu la liste de tous les **Blocs de Moyens Provisoires (heures non attribuées à un titulaire)** de l'Académie. La liste est exorbitante et le nombre dépasse les 4 chiffres. Dans certains Lycées Professionnels il manque 3 profs de Maths-Sciences Physiques, dans d'autres ce sont des professeurs de Lettres Anglais, sans compter les professeurs de Vente (à Ruelle) et la liste est longue, bien plus longue que celle des BMP dans les Lycées Généraux et Technologiques.

Comment cela se fait-il ? Recrutement ? Quelle définition donner à ce terme ? Concours ! De plus en plus désuet. Speed Dating ! De plus en plus à la mode. Notre Académie avait déjà utilisé cette solution, au parc des expositions de Poitiers. Cette année, c'est l'Académie de Versailles, qui se retrouve sous les projecteurs. Comment se fait-il qu'on en soit là ? Il y a quelques années, le SNETAA de l'Académie de Poitiers s'est battu pour défendre les postes de collègues de GA, de Lettres-Espagnol, de Génie du Bois. La réforme de la voie professionnelle est passée par là et les postes ont été supprimés... mais attention cela ne veut pas dire que toutes les heures ont disparu. En effet, comment économiser ? Il suffit qu'un Enseignant parte à la retraite et le Rectorat ferme son poste. À la rentrée, les élèves qui ont toujours besoin de la formation, se retrouvent face à un contractuel, pas toujours formé, sans cesse balloté, mais toujours devant élève ou presque. Malgré le mal que se donnent les Rectorats, ce beau métier qu'est l'Enseignement n'attire plus.

Les 3,5% d'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, celui qui ne compense ni l'inflation, ni le retard du pouvoir d'achat engendré depuis des années par le blocage du point d'indice, et qui n'est pas pour les Contractuels, pour le SNETAA, ces 3,5% sont loin de suffire. La preuve, le recrutement par concours ne fonctionne plus ... CQFD !

Le SNETAA en audience le 12 Juillet débattait de ces sujets avec le Rectorat. Sans les CAPA, disparues avec la réforme de la fonction publique, le rendez-vous pour les recours que nous avons eu, nous a permis néanmoins quelques évolutions du Mouvement.

Sans les CAPA d'évolution de carrière (merci PPCR !), tout est de plus en plus opaque mais vos représentants du SNETAA interviennent régulièrement et vous rappellent qu'il est OBLIGATOIRE de remplir son CV sur Iprof.

Bref, chers collègues le mois de Juillet est arrivé et les vacances ne vont pas tarder. Alors, oubliez ! Oubliez toutes ces injonctions qui reviendront à la rentrée et une seule devise : pensez à vous !

Pensez à vous pour revenir en pleine forme et pensez à vous, en renouvelant votre adhésion au SNETAA. Bel été à tous.

La Rochelle le 4 juillet 2022, Bénédicte Moulin, Secrétaire Académique.

Retour de Congrès.

Le 38^{ème} Congrès National du SNETAA FO s'est tenu cette année à Ronce les Bains, en Charente-Maritime, du 16 au 20 mai.

Ce rassemblement des représentants élus du SNETAA FO venant de chaque académie métropolitaine et ultra-marine est un moment privilégié d'écoute, d'échanges, de débats et de travail collaboratif.

D'écoute, car le territoire national est divers et varié, et nous avons tous des problématiques différentes selon nos lieux d'exercice. Certains camarades sont confrontés bien plus souvent que d'autres à l'illettrisme par exemple, au manque de moyens matériels et financiers. Nos collègues ultra-marins sont, autre exemple, soumis à des aléas climatiques que nous ne connaissons pas (pas encore ?) dans l'hexagone. Chacun par son vécu, ses expériences redonne une perspective différente du métier aux auditeurs. D'écoute encore, car chacun peut s'exprimer librement sur le sujet (ayant un caractère général qui lui tient à cœur, s'appuyant parfois sur son expérience académique).

D'échanges, car les pratiques sont multiples et variées en fonction des moyens disponibles, des formations mais aussi et surtout des élèves. Les discussions après les réunions de travail sont toujours pleines de surprises, d'idées, de pistes de réflexion à noter et à explorer plus tard.

De débats, car le Congrès National est un moment unique, tous les quatre ans, pour définir ou redéfinir les mandats du SNETAA FO. Définir, parce que le métier, la société, nos élèves évoluent et parce que nous devons nous adapter à tous ces changements. Redéfinir, parce qu'il faut remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier pour nous permettre d'être crédibles dans la défense des idées fondatrices du SNETAA FO sans rester figés dans l'Histoire mais volontairement tournés vers le Futur.

De travail collaboratif enfin, car l'objectif est bien de donner au SNETAA FO et à ses adhérents une ligne claire et précise des idées à défendre et des mandats. Ces derniers sont élaborés en commission, où, là encore, chacun s'exprime, défend son opinion, est peut-être contredit et finalement où chaque texte est unique mais pensé, écrit, rédigé et relu par l'ensemble des congressistes. Un exemple de démocratie.

Retrouvez l'ensemble de ce travail dans l'AP n°597 disponible sur les sites internet national et académique du SNETAA FO.

Jean-Luc Germaneau, membre du bureau académique

Vu au Journal Officiel du 21 juin 2022.

Décret n° 2022-909 du 20 juin 2022 relatif à l'exercice des fonctions des professeurs des écoles et des professeurs de lycée professionnel (Extraits)

Publics concernés : professeurs des écoles et professeurs de lycée professionnel.

Objet : élargissement des lieux d'exercice des fonctions des professeurs des écoles et des professeurs de lycée professionnel.

... / « Ils peuvent exercer, avec leur accord, dans les lycées d'enseignement général et technologique ou dans les collèges, dans les disciplines correspondant à leur qualification.

« Ils peuvent assurer certains enseignements dans des établissements d'enseignement supérieur dans les conditions prévues par le décret n° 93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur. » ... / ...

Pour mémoire **extraits** d'un mandat Motion Pédagogie du SNETAA de mai 2022

Le SNETAA FO demande le retour à un vrai service d'orientation de l'éducation nationale. Il propose une meilleure liaison collège / LP avec une vraie information à l'orientation pour les jeunes dès la 6e, faite par des PLP, volontaires et rémunérés car ils sont les mieux placés pour présenter les formations de la voie professionnelle. Chaque jeune doit pouvoir bénéficier d'une initiation aux métiers dispensée par des PLP. Pour le SNETAA FO, des classes de 3e Prépa Métiers doivent être implantées dans tous les LP.

Ceci appelle quelques observations :

Ce décret ne modifie que peu de chose pour les PLP. Contrairement à ce que l'on a pu lire dans certaines presses il n'est pas question d'affecter des PLP en Collège (sauf en SEGPA où c'est depuis longtemps le cas). Il sera possible d'exercer des fonctions, **mais sur la base du volontariat**, et notamment des missions d'orientation, permettant aux élèves de collège de mieux connaître les métiers enseignés en LP. Parfois cela pourrait permettre d'éviter des compléments de service éloignés ou maintenir un poste pour des collègues menacés de carte scolaire. Le SNETAA reste fermement opposé au corps unique mais pense intéressant d'exercer ces missions d'orientation vers des jeunes de collège alors que les classes de 3ème ont peu à peu été retirées de nos LP, ce qui serait une juste compensation.

Jean-Pierre, Ardon, membre du Bureau académique.

Le SNETAA FO porte avec ferveur ses mandats !

Cet article s'adresse plus particulièrement à celles et ceux, dubitatifs, qui pensent peut-être que le syndicalisme se pratique de manière hasardeuse voire intéressée... Désolée de vous décevoir, car il n'en n'est rien ! Il s'adresse aussi à celles et ceux curieux, qui se demandent sur quoi reposent les revendications portées par le SNETAA FO.

Le SNETAA FO syndicat de terrain, s'appuie sur le terreau de ses militants pour construire et adapter sa ligne directrice à l'échelle locale comme à l'échelle nationale avec conviction !

Le Congrès National du SNETAA FO s'est réuni du 16 au 20 mai dernier à Ronces-les Bains pour faire évoluer et adapter à l'actualité les mandats du dernier Congrès National de 2018 (il se réunit tous les 4 ans) en présence de militants de toutes les académies de métropole et d'outre-mer soit environ 320 snetistes ! Durant toute cette semaine, les travaux ont été riches en débats, animés parfois, sur deux temps forts particulièrement. Les congressistes ont été répartis dans quatre commissions qui ont permis ces échanges, où chacun, chacune, a pu s'exprimer librement afin de décider ensemble des mandats du SNETAA FO : la résolution générale, la motion pédagogie/ASH, la motion carrières, la motion recrutement et formation, les motions protection sociale, Outre-Mer, étranger, la motion « retraite, protection sociale, laïcité ».

Chaque commission est « pilotée » par un président et deux ou trois rapporteurs. Un document de travail s'appuyant sur les mandats précédents est proposé à chaque participant. Ensuite ce texte est débattu, modifié, amendé dans chaque groupe de travail. Charge ensuite aux Présidents et rapporteurs de faire la synthèse des échanges et d'apporter les modifications nécessaires aux textes pour enfin être présentés et à nouveau amendés en assemblée plénière. Chaque président de commission fait lecture de la nouvelle version du texte à l'Assemblée. Puis s'ensuit un temps long de relecture au cours duquel les congressistes viennent proposer des amendements écrits qui sont acceptés ou non par l'équipe de pilotage de chaque commission. Toute décision doit être justifiée et argumentée ! Une nouvelle lecture est faite avec les amendements validés. Les militants doivent, pour finir, se prononcer sur l'approbation de ce texte en le votant. Dans ce processus, la résolution générale tient une place toute particulière car elle fait une synthèse fidèle de l'ensemble des commissions. C'est le texte de chevet de l'ensemble des militants du SNETAA FO.

Le SNETAA FO peut se féliciter de ce Congrès puisque tous les mandats ont été votés à l'unanimité, prouvant ainsi la force du SNETAA FO.

Christelle BUTRAUD membre du bureau académique.

Un premier Congrès.

Comme il y a 4 ans le congrès national du SNETAA se passe à nouveau à Ronces-les-Bains. Fraîchement arrivée dans l'Académie de Poitiers, me voilà enrôlée comme petite main pour aider l'équipe locale à organiser ce congrès.

Dès le dimanche, la veille de début de congrès, nous sommes 13 de l'organisation à préparer l'arrivée des 300 congressistes (visite du site, confection des tops bag, distribution des tâches à accomplir avec la tombola, le panier garni, les produits régionaux et le fameux SumUp... j'y reviendrai plus tard). 17h, toujours le dimanche, première réunion avec les responsables de l'organisation nationale. Ils nous donnent les directives et le planning à tenir pour ces 5 jours de congrès. La pression commence à se faire sentir et ma première pensée est « ne pas se loucher ! ». Au dîner, je rencontre les premiers congressistes déjà arrivés, une tête m'interpelle, je l'ai déjà vue... Après quelques échanges, nous nous rendons compte que l'ancienne Champagne Ardennes est notre point commun. Nous discutons facilement, je l'appelle l'Ardennais, il me dit l'Auboise et je découvre le lendemain matin qu'en effet je connaissais bien cette tête... c'était Pascal Vivier notre Secrétaire Général. Un peu honteuse, je me rends compte tout de même que certaines barrières tombent pour laisser place simplement aux personnes.

Lundi, le 16 mai 2022, la fluidité de l'arrivée des congressistes ne met pas à mal l'organisation déjà sur le pied de guerre. L'ouverture du congrès a lieu à 16h. Il débute directement avec les premiers votes, la pression est de mise pour les compteurs, « soyons rapides et précis ». Je m'occupe des quatre premières rangées de la salle plénière et de la tribune. Je ne me sens pas très à l'aise au moment du premier vote mais finalement tout se passe très bien et la première journée se termine sans encombre.

Deuxième jour, c'est le moment des débats et prises de parole. Les interventions sont riches et constructives et se passent pour la plupart dans le calme et la sérénité, même si certains ont dû régler leurs comptes... S'en suivent les commissions avec l'élaboration des textes et mandats qui seront portés par le SNETAA pour les 4 prochaines années. Un travail acharné de plusieurs heures qui se termineront, pour certains, tard le mercredi après-midi. En parallèle de ces deux journées, nous l'organisation, les gens de l'ombre, sommes présents pendant les sessions de débats et de travaux des commissions. Pendant les pauses, nous venons à la lumière pour échanger, discuter et faire découvrir la richesse des produits locaux, sans oublier la tombola. Je suis en charge avec d'autres collègues, de présenter ces fameux produits régionaux aux congressistes. Cela comprend : la préparation des commandes et l'encaissement des paiements, notamment en CB. Eh oui, c'est moi Madame SumUp ! Celle qui court aux quatre coins du site pour les paiements CB via SumUp. Ils m'auront fait courir avec leurs produits régionaux, panier garni ou ticket de tombola.

La soirée fraternelle du mercredi soir est le moment de la semaine où chacun se relâche, profite de la soirée, danse au son du DJ et se termine à des heures plus ou moins tardives avec des échanges non pas sur le congrès mais sur les différentes spécialités culinaires venant de nos belles régions de France et d'Outre-mer. Un moment très convivial qui restera dans ma mémoire.

Le Congrès se termina comme il avait commencé, « sereinement », et c'est avec une certaine fierté que toute l'équipe de l'organisation a reçu de la part du secrétaire général, ainsi que des congressistes, les remerciements pour le bon déroulement de cette semaine de travail. Pour conclure, ce premier congrès a été pour moi une semaine riche en découvertes que ce soit de collègues des autres Académies mais également ceux de l'équipe locale. Je suis heureuse et fière d'avoir pu participer à cet événement.

Virginie Simon, membre de l'équipe académique

**Pour adhérer au SNETAA FO : par [formulaire papier](#) ;
Par [internet directement](http://www.snetaa.org) en ligne sur <http://www.snetaa.org>**

Conférence sur la carte des formations : quelle vision pour la région ?

Le Région Nouvelle Aquitaine et la Région Académique de la Nouvelle-Aquitaine ont souhaité organiser une conférence sur l'élaboration de la carte des formations à destination des représentants des personnels enseignants. Le SNETAA de l'académie de Poitiers y a participé.

Cette conférence s'est déroulée au lycée Marguerite de Valois d'Angoulême le 27 juin et a été présidée par Jean Louis Nembrini, Vice-Président de la Région, et Anne Bisagny-Faure Rectrice de la Région académique et Rectrice de l'Académie de Bordeaux. A noter aussi la présence de Bénédicte Robert Rectrice de notre Académie et de Carole Druker-Godard, Rectrice de l'Académie de Limoges.

En préambule, M. Nembrini précise que la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite ouvrir un dialogue sur la carte des formations. Il a rappelé quelques chiffres : 497 lycées professionnels en N-A dont 296 publics. La région souhaite favoriser le travail en commun c'est-à-dire la mise en réseau avec l'exemple des 3 campus des métiers sur la grande Région.



Pour la Région l'avenir des Lycées Professionnels passe par la mise en œuvre de la formation initiale sous statut scolaire, sous statut d'apprentissage et de la formation continue, c'est le seul avenir possible ! La Région souhaite renforcer les Lycées Polyvalents et développer davantage encore l'Enseignement supérieur.

Quelques chiffres sur l'apprentissage : + 35% de contrats d'apprentissages sur l'année et + 50% dans l'enseignement supérieur !

La carte des Formations est une compétence partagée : Région/Education Nationale. Elle passe par des protocoles cosignés, dialogue de gestion, concertation et commission permanente. La carte des formations est élaborée après une analyse des métiers en tension de l'évolution des métiers et des sortants diplômés en relation avec la demande sur le marché du travail.

travail.

Cette conférence ne nous a pas permis de s'exprimer puisque le format ne nous le permettait pas. Cependant, nous avons entendu la vision que portait la Région sur l'avenir de nos Lycées.

Plus que jamais, il faut donc être combattant pour ne pas être spectateur des choix qui ne seraient pas ceux que nous portons pour l'avenir des jeunes, sachant qu'aucune ouverture de formation ne peut se faire si ce n'est pas à moyens constants et avec le souhait de la Région de transformer nos Lycées Professionnels ! Le SNETAA sera de ces combats !

Stéphane Contamines, Membre du Bureau Académique, et photo de S. Contamines



Le SNETAA FO avec vous pour les mutations.

Comme tous les ans au moment des résultats des mutations inter et intra, c'est la douche froide pour de très nombreux collègues qui n'obtiennent pas leurs vœux ! Comment alors ne pas paniquer lorsque les enjeux personnels ou familiaux en découlent ? Comment ne pas s'exaspérer voire s'emporter face à tant d'incompréhension institutionnelle ? Comment se défendre ? C'est le pot de terre contre le pot de fer, et c'est d'autant plus vrai lorsque l'on est seul à gérer une telle situation.

Le recours ou la révision d'affectation sont les alternatives pour espérer faire évoluer une situation. Là encore, c'est une nébuleuse qu'il est dangereux de gérer seul lorsqu'on ne maîtrise pas les arcanes de l'Administration.... Il est essentiel et nécessaire de se faire accompagner par un syndicat représentatif. Le SNETAA FO, est un de ceux dont la voix, au niveau national avec ses commissaires nationaux, comme au niveau académique avec ses commissaires paritaires académiques, porte ! Chaque année, les commissaires nationaux en contact direct avec le ministère de l'Éducation Nationale, et en lien avec les Commissaires académiques réussissent à obtenir satisfaction pour un grand nombre de recours. Des situations qui paraissaient perdues, ont été solutionnées grâce à leur travail inlassable. Le lien entre les équipes nationales et académiques est réellement efficace !

Dans l'académie de Poitiers, le SNETAA FO a été reçu le 21 juin dernier au Rectorat pour défendre 10 demandes de recours. Cette réunion s'est faite en présence de 3 commissaires académiques, du chef de la DPE M Lucisano, et de son adjointe Mme Chadouteau. Deux heures d'échange au cours desquelles chaque situation a pu être évoquée avec une écoute attentive, d'autant plus que le SNETAA FO a émis des propositions de solutions qui seront étudiées par les services. L'an passé, sur une douzaine de dossiers de recours présentés, 10 ont obtenus des réponses favorables. Un soulagement indescriptible pour les collègues et une victoire pour le SNETAA FO.

Les enseignants sont de plus en plus seuls, en particulier dans la gestion de leur carrière avec la suppression des CAP (commissions académiques paritaires), il est plus que jamais nécessaire de vous syndiquer afin de ne pas rester isolé et d'être défendu « par des spécialistes » en face de l'Administration.

Le SNETAA est là pour vous guider, vous accompagner et vous soutenir dans chaque étape de votre carrière !

Christelle BUTRAUD commissaire paritaire et membre du bureau académique